



15ème législature

Question N° : 24579	De M. Olivier Dassault (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Financement des centres de référence « maladies rares »	Analyse > Financement des centres de référence « maladies rares ».
Question publiée au JO le : 19/11/2019 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Question retirée le : 09/03/2021 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le financement des centres de référence « maladies rares ». Plusieurs centres et associations de malades s'inquiètent du différentiel existant entre les dotations allouées par le ministère dans le cadre du plan « maladies rares » et les sommes effectivement disponibles pour le financement des centres de référence « maladies rares ». Il souhaite savoir comment le Gouvernement compte sanctuariser le financement des centres de référence « maladies rares ».